

## « Être du même bord »



L'expression française « **Être du même bord** » est utilisée pour exprimer son appartenance à un même clan, un même parti ou encore pour signifier être du même côté, du même avis. Cette expression est apparue dans la langue française dès le XVIIe siècle. Mais quelle est son origine ? Il existe deux réponses à cette question. Dans le langage maritime, le bord a deux significations. Il désigne le côté du bateau considéré par rapport au vent - tribord pour le côté droit et bâbord pour le côté gauche - et le navire en lui-même. Ainsi, l'équipage d'un bateau était réparti entre les deux bords : la première moitié avait installé leurs hamacs à tribord, du côté du gouvernail et la seconde moitié à bâbord. Il y avait donc les « tribordais » et les « bâbordais ». Être du même bord signifiait donc appartenir à la même bordée, celle de tribord ou celle de bâbord. Pas de mélange !

La seconde explication donnée est liée au bord signifiant « navire ». A l'époque, les marins – voyageurs, soldats, commerçants – traversaient les mêmes péripéties lorsqu'ils se trouvaient sur un navire : tempêtes, attaques, vie en communauté... Une étroite solidarité se mettait donc en place. Oubliés les différences sociales, les grades ou les fonctions : tous devaient œuvrer dans le même sens pour protéger le bateau et parfois mêmes leurs vies. D'où l'expression « Être du même bord » qui a quitté le vocabulaire purement marin pour s'étendre, telle une déferlante, dans le langage courant !

